

Compte-rendu N°24
Réunion du 6 février 2007
FONTANIL CORNILLON (38)

Présents :

Laëtitia BACOT GRAIE - Franck BOUVIER Conseil Général de Haute Savoie - Benoît BOUVIER Syndicat Intercommunal des Eaux de Dolomieu-Montcarra - Elodie BRELOT GRAIE - Philippe CAILLET Grenoble Alpes Métropole - Manuel DAHINDEN Chambéry Métropole - Thierry DELGOVE Chambéry Métropole - Hugues DESVIGNES Syndicat Intercommunal des Eaux de Dolomieu-Montcarra - Franck FOURNIER GRAND LYON - Christian FUMEY A2CRD - Jean-Claude GRAS Société Dauphinoise d'Assainissement - Daniel GROULT SIVU Megève / Praz sur Arly - Laure HAILLET DE LONGPRE Conseil Général de l'Ardèche - Marie LALANDE Veolia Eau - Sébastien LAVIGNE SIVOM de la Vallée de l'Ondaine - Sylvain LOUVETON Conseil Général de la Savoie - Bruno MANEVAL Grenoble Alpes Métropole - Jean-Marc PERRET Cemagref - William PERRIER SILA - Syndicat Mixte du Lac d'Annecy - François RICHARD SAUR France - Carlos RIVIERE Grenoble Alpes Métropole - Arnaud RUCHE Veolia Eau - Lucile SILLITTI Grenoble Alpes Métropole - Sylviane VANDAELE D.D.A.F. 07 - Pascal VIGNAND Conseil Général de Haute Savoie - François VIRLOGET Lyonnaise des eaux - S.D.E.I.

Ordre du jour :

- Actualité du réseau – tour de table
- Guide de la réception et de la valorisation des sous-produits de l'assainissement
 - Retours d'expériences des membres du réseau sur le thème de l'accueil des sous-produits : astuces, recommandations, ce qu'il faut faire et ne pas faire.
 - Actualisation de la partie "Disposition constructives"
 - Réflexion sur les développements nécessaires de la partie sur le traitement des matières de vidange

Bruno MANEVAL, Directeur de la régie assainissement et Jean-Claude GRAS, Directeur de la S.D.A. responsable de la station d'épuration de Fontanil Cornillon accueille les participants et présente rapidement la station d'épuration Aquapole (500 000 équivalents habitants dont 100 000 industriels)

Cette station mise en service en 1989, dispose d'un pré-traitement (dégrillage, dessablage, déshuilage), d'un traitement primaire par décantation physico-chimique ainsi que d'un traitement secondaire assuré par deux unités de traitement biologique composés de bio filtres.

La réception des matières de vidange (issues d'installations d'assainissement non collectif uniquement) est opérationnelle sur la station depuis février 2006.

Le dispositif provisoire de réception est composé d'un équipement "skid" de pré-traitement permettant la prise d'échantillon, le dégrillage partiel et l'introduction des produits dans la filière boues (en amont des épaisseurs).

Un bordereau de suivi des sous produits de l'assainissement est édité à la METRO et à la disposition des entreprises d'assainissement travaillant sur le secteur.

Le règlement du site stipulant notamment les tarifs de traitement est actuellement en cours de rédaction

Pas de réception de sable ou de graisses, cependant J-C. GRAS souligne que les entreprises d'assainissement du département ont une forte demande concernant la réception et le traitement de ces autres sous produits.

1. Informations diverses, tour de table

Conseil Général de l'Isère (38) : le plan départemental d'élimination des déchets est une compétence du département, celui-ci intégrera les boues et matières de vidanges.

Le problème des matières de vidanges est important sur le département, certaines STEP acceptent des matières de vidanges et dépassent ainsi leur charge nominale, elles ferment donc de plus en plus leur site au dépotage de matière de vidange. De plus le contexte géographique du sud du département n'offre pas de possibilité d'exutoire pour cette partie du département.

Des travaux sont en projet pour améliorer cette situation.

Département de la Savoie (73) :

Sur le département de la Savoie une convention existe depuis 1995 entre les entreprises d'assainissement (collecteur), les exploitants de STEP (les traiteurs), le conseil général et la préfecture.

Les termes de la convention ont été réétudiés fin 2006 et étendu aux graisses : définition précise des termes MDV, liste de sites de dépotage actualisé, définition du tarif unique de traitement des MDV, bordereau de suivi, et tarif unique également pour le traitement des graisses.

Actuellement il n'est pas prévu d'étendre la convention aux produits de curages car actuellement peu d'accueil sur le département.

Chambéry métropole (73) :

Les MDV : un spanc a été créé fin 2005 ; le service propose une prise en charge de l'entretien ce qui devrait encore augmenter les volumes de matières de vidange reçus sur la step.

Les graisses : 3000 tonnes de graisses reçues par an. Mise en service d'un épaissement des graisses, avec une benne adaptée pour traiter 1000 tonnes (forte exigence de maintenance et d'entretien) et valorisation thermique de 30 à 40t/ mois (traitement effectué par les établissements Point à Viriat).

Les sables : les sables produits sont très organiques et sont éliminés en CT de classe 2.

Projet : réalisation de travaux sur 2008/2011 pour la réception des MDV, Produits de curages, graisses, boues avec valorisation thermique du Biogaz (cogénération).

Le CG 07 et la DDAF07 : relancent conjointement une étude sur les MDV sur le département dans l'objectif d'inciter au traitement individuel des MDV (conventionnement individuel). Enquête et démarche à suivre ...

SIVU Megève / Praz sur Arly (74): des travaux d'aménagement de la station viennent de ce terminer afin d'optimiser la réception des matières de vidange (modification de l'introduction: dilacérateur + injection régulée) .Un phase de test vient de débuter.

Des travaux pour la réception des sables sur la station dépuración sont également en projet.

SYSEG – Givors (69) : le traitement des matière de vidange étant de la compétence du syndicat, les élus souhaitent que la station accueille ces matières de vidange.

Suite à une phase de tests pour voir si l'acceptation de matière de vidange était compatible avec le traitement biologique, le site est actuellement en phase opérationnelle .La station accueille actuellement 2/3 camions par jour.

Grand Lyon – Pierre bénite (69):

MDV: pas de problèmes

Produits de curages : Problèmes d'exploitation principalement du à l'hétérogénéité des produits reçus. Une étude économique est actuellement réalisé pour mettre en place un prétraitement des matières de curage d'ici 3 ou 4 ans.

Bon débit de traitement sur des produits de curage de reseau .

Graisses : le dimensionnement de la fosse est 2 fois inférieur au besoin du Grand Lyon. Les projets d'extension semblent difficiles car l'ensemble de ces graisses est ensuite éliminé par incinération, une extension induirait une augmentation des émissions de gaz.

Boues : Production de 85t de matière sèche par jour . Problème actuellement un four d'incinération sur les 3 existant est en panne d'où évacuation d'une partie des boues non incinérées en Allemagne pour traitement, et l'autre partie en décharge.

2. Etude Cemagref sur la gestion et le traitement des Matières de Vidange au sein de la STEP et leur conséquences sur les filières biologiques de traitement des eaux

Jean-marc Perret, CEMAGREF

Jean-marc Perret rappelle au groupe que dans le cadre du "GIS Biostep" (Groupement d'Intérêt Scientifique, se consacrant à la Gestion des Aspects Biologiques des Stations d'Épuration***), le Cemagref de Lyon s'intéresse à la gestion et au traitement des Matières de Vidange issues de l'ANC au sein de la STEP, ce qui peut engendrer des dysfonctionnements biologiques sur la filière de traitement des eaux.

Pour cette étude, le Cemagref est actuellement à la recherche de step domestiques non surchargées et traitant des MV sur la file eau avec un taux moyen d'alimentation en MV important (ratio de charge DCO MV/eaux brutes > 10%) mais n'engendrant pas de problèmes biologiques (donc alimentation en MV sans à-coup de charge), pour réaliser un suivi complet et valider un ratio d'alimentation en MV élevé sans problème biologique.

Les membres du réseau connaissant un site répondant à ces critères et intéressés par ces suivis sont invités à ce manifester auprès du Cemagref (jean-pierre.Canler@cemagref.fr).

Rq: les principaux travaux du GIS biostep sont accessibles en ligne sur :
<http://www.lyon.cemagref.fr/qe/epuration/Biostep/publications.htm>

3. Guide de la réception et la valorisation des sous-produits de l'assainissement

Afin de poursuivre le travail sur le guide, le groupe relit et complète la partie "dispositions constructives" de ce documents.

Le sous-groupe de rédaction constitué en début d'année (Vincent BOUVARD, Conseil Général 38 - Franck FOURNIER, GRAND LYON - François VIRLOGET, S.D.E.I) se réunira le 2 juillet prochain afin de poursuivre le travail de rédaction du document.

↳ [Guide Version de juillet 2007 – joint au présent CR](#)

4. Prochaine réunion

Mardi 11 septembre de 10h00 à 17h30
(accueil à partir de 9h30) – lieu à préciser

Thème proposé : Le Classement ICPE des sites de dépotage